

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 133 (2012)
Heft: 7

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUX ARMES, CITOYENS !

Non, ce n'est pas l'appel aux armes qui résonne chez nos amis français chaque 14 juillet, en souvenir de l'armée du Rhin, en 1792...

Mais c'est bien un appel fort à se mobiliser, chez nous, en Suisse romande, pour un but bien noble: en effet, les multiples pertes de colonies découragent certains de nos membres dans la poursuite de leur activité apicole. Il s'agit pourtant de réagir et de ne pas se laisser abattre par les déboires que nous connaissons aujourd'hui.

Les **citoyens** cités plus haut sont évidemment les **apiculteurs** que nous sommes; interpellés par toutes les pertes que nous avons connues durant ce dernier hiver. En effet, malgré les traitements effectués en temps voulu, et avec les meilleures méthodes préconisées, beaucoup d'entre-nous ont, hélas, perdu plus de la moitié, voire la totalité de leurs colonies.

Il nous faut donc lutter pour que survive l'apiculture en ces temps difficiles et surtout ne pas baisser les bras. Pour cela, les **armes** dont nous disposons sont la **ténacité, la solidarité et l'amitié**.

Comment exprimer la ténacité? Simplement en se disant que le moment viendra certainement où ces problèmes actuels ne seront plus qu'un mauvais souvenir et où l'on pourra à nouveau pratiquer l'apiculture sans les pertes que nous vivons année après année, à des degrés divers. Ne pas abandonner la pratique de sa passion suite aux déboires actuels est aussi une preuve de confiance en l'avenir et en tous ceux qui, de par le monde, cherchent des solutions aux problèmes que nous connaissons aujourd'hui.

Comment exprimer la solidarité? Au niveau des sociétés locales, il est toujours possible de dépanner un collègue qui a tout perdu en lui mettant à disposition l'un ou l'autre nucléi, l'une ou l'autre reine, lui permettant de repartir et d'accroître ainsi à nouveau son cheptel. C'est à travers l'aide que l'on peut apporter à ceux qui en ont besoin que nous pourrons donc **exprimer notre amitié** aux collègues en difficulté et qui nous le rendrons certainement le jour où nous en aurons nous-mêmes besoin.

L'apiculture est bien entendu, pour la plupart d'entre-nous, une passion que nous pratiquons avec beaucoup d'enthousiasme. Lors de nos rencontres régulières avec les collègues, nous avons tous noué des liens d'amitié, qui vont bien au-delà des quelques kilos de miel que nous rapportent nos abeilles.

Excellent nouvelle: durant le mois de mai, le Conseil fédéral a décidé la création du Service Sanitaire Apicole qui verra donc le jour en 2013, comme prévu. Voici un domaine important d'apisuisse qui se réalise avec cette décision!

Merci à tous de l'effort fourni cette année pour continuer votre activité apicole et, malgré le temps maussade et très irrégulier de ce début juin, je vous souhaite tout de même de pouvoir récolter quelques excellents pots de miel!

Le président de la SAR: François Juillard